

*Le bois d'oeuvre*

dans ma circonscription de Cardigan, à l'île-du-Prince-Édouard, de nombreux débats où nous avons parlé de la gestion de l'offre et du libre-échange. Certaines choses, nous disait-on, seraient protégées. Eh bien, aujourd'hui, l'industrie laitière, le secteur de la volaille et celui des oeufs sont à la veille de connaître de graves difficultés financières.

Croyez-moi, il est évident que l'Accord de libre-échange ne sera d'aucune utilité, il pourrait même être néfaste. Comme je l'ai dit lors de la campagne électorale, la gestion de l'offre et le libre-échange sont à l'opposé l'un de l'autre.

Le libre-échange mène ou devrait mener à l'abolition des tarifs douaniers. Cependant, il ressort clairement ce soir que ces tarifs ne sont abolis que lorsque les Américains décident de les abolir et qu'ils sont à nouveau imposés lorsque les Américains décident qu'ils doivent l'être.

J'ai défendu la gestion de l'offre avec tant de vigueur parce que j'estimais qu'elle était à l'opposé du libre-échange. Le système de gestion de l'offre nous permettait de recourir à des mécanismes de protection pour limiter l'importation de certains produits au pays. On nous avait dit que ce système serait épargné. Là encore, nous pourrions mettre en péril ou perdre nos industries des produits laitiers, des oeufs et de la volaille.

Il me semble que le système de gestion de l'offre tout comme le bois d'oeuvre et beaucoup d'autres industries de ce pays, s'est effondré à cause de cet accord commercial tristement célèbre dans lequel le gouvernement nous a engagés.

Pendant les élections, on nous avait dit qu'avec le libre-échange, les Américains deviendraient nos partenaires dans le commerce extérieur. Tel n'est pas le cas.

Voyez le GATT. Les problèmes que nous y éprouvons au sujet de la gestion de l'offre sont causés par les Américains qui veulent détruire notre système. Ce sont les Américains qui nous ont contestés au sujet de la crème glacée et du yogourt. Ce sont eux qui nous ont contestés au sujet du traitement du saumon de la Colombie-Britannique. Et maintenant, ce sont eux qui imposent des tarifs sur notre bois d'oeuvre.

La province la plus touchée par le manque de fermeté de ce gouvernement dans ses relations avec les États-Unis sur la question du bois d'oeuvre résineux est la Colombie-Britannique.

Mais les travailleurs de ce secteur ont en Colombie-Britannique un puissant allié en la personne de Gordon Wilson, chef du Parti libéral et chef de l'opposition. Il s'oppose fermement à ces mesures protectionnistes et il appuie fièrement les demandes des producteurs du secteur primaire qui réclament que le gouvernement passe à l'action.

Que le premier ministre arrête de lécher les bottes du président des États-Unis et qu'il se mette à défendre les intérêts des Canadiens qui travaillent dans cette industrie si vitale pour notre pays.

Les Américains ne s'intéressent qu'à eux; ce ne sont pas eux qui vont défendre les intérêts des Canadiens. Mais malheureusement, ce n'est pas non plus ce gouvernement qui va le faire.

Le gouvernement a signé un accord qui ne jouera fort probablement pas en notre faveur dans ce différend concernant le bois d'oeuvre et, tant que ce gouvernement ne sera pas disposé à défendre les intérêts canadiens, j'ai bien peur que nous payions les pots cassés.

Avant la signature de l'Accord de libre-échange, le commerce entre les États-Unis et le Canada semblait se faire sans trop d'accrocs. Aujourd'hui, nous avons de grosses difficultés au sujet de Honda, de l'industrie du meuble et surtout la gestion de l'offre. Et il semble que maintenant l'industrie forestière est dans une situation désastreuse.

Je demande donc instamment au gouvernement de prendre fait et cause pour l'industrie forestière de notre pays.

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Comme il est minuit 20 minutes, la Chambre demeure ajournée jusqu'à plus tard aujourd'hui à 10 heures, conformément à l'article 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 00 h 20.)